

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 13 (1925)

Heft: 203

Artikel: Choses de Genève : la taverne de la Madeleine

Autor: Vuilliamenet, Jeanne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258501>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

seront de la sorte mises en lumière, et il engage vivement tous ceux qui s'en préoccupent à soutenir ces représentations par leur présence et par celle de leurs amis.

Expositions du Travail féminin.

Après Berne, en automne 1923, ce sera, comme nos lectrices le savent, le tour de Genève en avril-mai 1925, puis de Vevey en juin, et enfin de Bâle en automne de la même année, à montrer de façon tangible quelle est, dans tous les domaines, la participation de la femme à la vie économique du pays, et à offrir ainsi à la jeunesse féminine de précieuses suggestions sur les débouchés à son activité professionnelle. Tout ceci, en attendant la grande Exposition nationale féminine, dont l'idée est dans l'air, et à laquelle ces manifestations cantonales préparent le terrain.

Nous rappelons aux organisatrices des trois Expositions de l'an 1925 que les colonnes du *Mouvement* sont largement ouvertes à toute communication sur leur activité.

Distinctions.

La dernière *Liste d'honneurs* publiée par le gouvernement britannique à l'occasion de la nouvelle année comprend les noms de trois femmes auxquelles sont décernés les différents grades de l'Ordre du Mérite — un ordre créé spécialement à l'intention des femmes durant la guerre pour reconnaître les services rendus par elles, et qui leur attribue le titre, étrange encore pour certaines oreilles continentales, de *Dame*. Certes, les titulaires sont bien choisis: ce sont: Mrs. Millicent Garret-Fawcett, l'une des pionnières du mouvement féministe anglais, l'ancienne présidente, si bien connue dans tous les milieux féministes internationaux de l'Union nationale suffragiste anglaise, et une sociologue de valeur; puis Miss Ellen Terry, l'une des plus célèbres actrices anglaises, et Dr. Aldrich-Blake, chirurgienne distinguée de l'École de Médecine féminine de Londres (qui vient justement de fêter son jubilé) et l'une des organisatrices et coordinatrices de l'effort médical féminin durant la guerre.

La presse féministe anglaise, toutefois, se montre peu satisfaite des distinctions accordées, qu'elle estime beaucoup trop maigres en regard de la valeur incontestée des candidates. Selon notre confrère *The Vote*, Mrs. Fawcett et Miss Terry auraient dû être élevées à la pairie et représenter ainsi les femmes à la Chambre des Lords, et Dr. Aldrich-Blake aurait certainement reçu, si elle avait été un homme, un ordre beaucoup plus élevé.

Hélas!...

Choses de Genève

**I
La Taverne de la Madeleine.**

La petite place irrégulière où s'élève la vieille église genevoise de la Madeleine est bordée d'un côté par de hautes maisons qui grimpent à l'assaut de la colline, noircies et injuriées par le temps

douceurs quotidiennes... J'étais loin de tout jardin, et pourtant, comme ils se sont efforcés de fleurir pour moi! Les fleurs me sont venues en bouquets de parfums. Le vent m'a apporté, à cause de cette saveur mêlée de miel et de cette âcreté légère de la sève, les amandiers lointains que je ne voyais pas. Il m'a donné, un soir, tout un bnisson de roses, et, plus tard, les raisins écrasés au pressoir...»

«... Ne stérilise rien en toi. Ne te prive pas de souffrir. Il y a, au fond de la douleur, un pouvoir de joie qui, lentement te sera perceptible. Offre-lui tout ton cœur, sois-lui attentif, aime-la pour découvrir qu'elle n'est, elle aussi, qu'une forme de la vie, et peut-être une de ses plus grandes forces...»

On voudrait citer la moitié de ce livre de la douleur sereine; n'est-ce pas la meilleure preuve qu'il est bienfaisant? Et comme il est aussi fort bien écrit, les amateurs de bon style ne perdront rien en le lisant tout entier.

Quelle nouvelle œuvre M^{lle} Galzy nous prépare-t-elle? Espérons qu'elle ne la fera pas attendre longtemps.

M. L. PREJS.

et de mine résolument rébarbative. Au pied de cette falaise percée de cent fenêtres, une petite maison, ancienne aussi, abrite la Taverne antialcoolique de la Madeleine: un étage sur un rez-de-chaussée, un pignon ajusté de guingois, deux portes cochères s'ouvrant sur la rue animée. Par un caprice bizarre du destin, elle a été installée dans les murs d'une ex-maison de passe, et rien que pour avoir débarrassé le quartier de cet ignoble logis, elle nous serait sympathique.

Les origines de la Taverne sont pittoresques à souhait. C'était pendant la guerre; deux dames genevoises qui s'occupaient des « soupes à bon marché » du quartier de Saint-Gervais interpellèrent un jour un client assidu, charbonnier de son état et gagnant largement sa vie. « Pourquoi venez-vous ici? — Parce qu'ici je ne suis pas amené à boire comme au café, où j'absorbe apéritif sur apéritif; j'ai pris jusqu'à 30 absinthes d'un jour, et quand je suis ivre, je casse tout. » Ce sympathique charbonnier, qui avait jeté sa femme par la fenêtre dans un moment d'oubli ou d'agitation, mais était au demeurant, et à jeun, le meilleur garçon du monde, encouragea vivement les deux dames à ouvrir un restaurant sans alcool. Sur ces entrefaites et comme elles hésitaient, un Espagnol, ancien garçon de café, fit paraître une annonce dans la *Tribune* par laquelle il offrait à qui le voudrait son concours pour une œuvre antialcoolique. Cet apôtre de la tempérance était, je crois, un peu fêlé, mais il n'empêche pas que se fonda alors un comité composé d'éléments assez divers: deux dames de l'aristocratie genevoise, un ramoneur, un ou deux fonctionnaires des postes, un menuisier, un cuisinier et l'ex-garçon de café espagnol.

Ce comité constitua un capital par actions de quelques mille francs; une maison fut louée et nettoyée, et le restaurant aménagé: la Taverne avait pris vie. Mais elle eut des débuts difficiles et des gérants au-dessous de leur tâche. Alors se formèrent un comité d'administration, chef suprême non seulement de la Taverne existante, mais de tous les établissements similaires à venir, et un comité de dames qui prit énergiquement en mains la direction de la maison. Nous retrouvons dans ces comités les deux dames du commencement de l'histoire, toujours à la brèche, et sous leur impulsion tout se mit à marcher.

La clientèle est nombreuse et fidèle: hommes et femmes, fonctionnaires, étudiants, employés de commerce, peu d'ouvriers en somme. Tout ce monde se presse dans les trois salles avenantes, gentiment décorées, autour de petites tables de bois brun polies comme des miroirs. On ne voit ni nappes défraîchies, ni toiles cirées inesthétiques: le repas se sert à même le bois brillant qui garde toute sa beauté à force d'astiquage. Dans de petits vases amusants des fleurs jolies; à beaucoup de détails semblables se reconnaît la main des femmes de goût qui se dévouent à la Taverne. Dix-huit jeunes filles en uniforme bleu et tablier blanc évo-

Notre Bibliothèque

MARG. DELACHAUX: *Les Fileuses d'Heures*. Editions Spes, Lausanne, 1924.

Sans chicaner M^{me} Marguerite Delachaux pour ce titre qui nous semble participer de la recherche plus que de la justesse, nous nous faisons un plaisir de recommander l'achat de son livre au public qu'intéresse la vie des ouvrières horlogères de la Montagne neuchâteloise. Dans cette suite d'agréables petits tableaux, dans cette étude pas très poussée, il faut l'avouer, se retrouvent les qualités de M^{me} Delachaux, sa finesse certaine, sa jolie imagination, son sens artistique aigu, mais aussi deux défauts, si j'ose le dire: la généralisation hâtive et la documentation superficielle.

Au point de vue strictement féminin, nous pouvons dire notre reconnaissance à l'auteur, qui tente de retracer les heurs et malheurs de l'ouvrière, ses réactions, bien différentes suivant le caractère et l'éducation, contre les tristesses, les ennuis graves ou légers, les fâcheuses promiscuités de la dure vie des fabriques.

Il se trouvera des lecteurs pour goûter les pages sur le travail de l'artisan-émailleur, ou pour suivre avec sympathie l'histoire d'amour joliment esquissée. Tous, après avoir lu l'aimable livre de M^{me} Delachaux, seront persuadés comme elle, — qui le dit après Pierre Hamp, — « que, par le travail où l'on ne chante plus, se fait un grand œuvre d'abêtissement humain. »

J. V.

luent, servant et desservant. Les clients étudient la carte des mets offerts à leur appétit.

Les prix modestes, l'excellente qualité des graisses et autres ingrédients, la recherche du beau dans la décoration et l'aménagement ne privent pas la Taverne de faire depuis deux ans de bons bénéfices. De ces bénéfices, le 40 % va à la société exploitante, soit pour grossir son capital de roulement, soit pour établir plus tard de nouveaux restaurants, et le 60 % est distribué aux employées. Chacune d'elles, outre un traitement fixe, est ainsi intéressée aux bénéfices dès son premier jour de service. Malgré ces avantages, leur recrutement ne se fait pas sans peine: d'une part, la maison ne veut qu'un personnel de toute moralité; d'autre part, les jeunes filles, par un regrettable sentiment d'orgueil, témoignent trop souvent de la répugnance à servir le public. Les pourboires sont interdits.

Celui qui a dit qu'il y avait trois sortes de mensonges: le mensonge proprement dit, le parjure et la statistique, aurait été moins irrévérencieux s'il avait, comme moi, fait connaissance avec l'intéressante statistique de la Taverne et s'il avait été initié aux chiffres alignés jour après jour pour se rendre compte du coût réel des mets servis et du bénéfice réalisé.

Par des escaliers raides et des couloirs tortueux, je visite les cùbilles d'un restaurant: cuisine, office et dépendances. Beaucoup de place perdue et des plafonds trop bas, défauts habituels des constructions anciennes; mais tout est très bien installé. La salle à manger du personnel a dans un coin une chaise longue et une table à écrire. Je vois les chambres à coucher des employées; elles sont suffisamment lumineuses, tapissées de gais papiers de goût moderne, et les jeunes habitantes doivent y vivre agréablement leurs heures de loisir. Chaque employée fait douze heures de présence par jour, y compris le temps consacré à ses repas, et a vingt-quatre heures de congé complet par semaine.

La Taverne s'ouvre à six heures et demie le matin; mais il serait désirable, m'a-t-on dit, qu'elle s'ouvrit beaucoup plus tôt, afin que les travailleurs du petit jour, les employés de la voirie, par exemple, puissent y venir prendre le café chaud qui remplaceraient avantageusement le verre de goutte, leur trop fréquente libation au dieu du jour naissant.

Dans les salles des restaurants, j'avise des écriteaux interdisant aux clients d'apporter leurs provisions. Souvent, me raconte-t-on, des gens arrivaient ici avec des victuailles variées et s'installaient en commandant seulement la soupe ou le café. Ils prenaient ainsi la place de consommateurs d'un genre plus sérieux, obligés d'attendre debout dans les locaux toujours bondés la fin de l'intéressant pique-nique de ces braves gens.

Il ne m'arrive pas souvent de citer les paroles ailées de ces messieurs de la police, aussi est-ce avec plaisir que je répète ici le cri de soulagement d'un bon gendarme chargé de faire régner l'ordre sur la place de la Madeleine: « Depuis que « ces dames » ont ouvert cette Taverne, il y a beaucoup moins de tapage et de rixes dans le quartier. » Bien dit, Pandore! Pour récompenser « ces dames », ne manquez pas de faire preuve d'ardent féminisme, quand l'occasion s'en présentera.

JEANNE VUILLIOMENET.

A L'USINE

TRAVAIL DES FEMMES TRAVAIL DES JEUNES GENS

(D'après les rapports des inspecteurs fédéraux des fabriques)

Le nombre des femmes et jeunes filles occupées dans nos différentes industries est important et tend encore à augmenter. Lors de la statistique fédérale des fabriques du 26 septembre 1923, il comportait:

1 ^{er} arrond. (Suisse romande)	21.503 = 32,7 %	de tous les occupés
2 ^{me} » (Berne, Bâle, Solvare, Argovie)	40.102 = 36,2 %	» »
3 ^{me} » (Zarich, Suisse centrale, Tessin)	38.241 = 39,6 %	» »
4 ^{me} » (Suisse orientale)	29.155 = 45,3 %	» »
Total:	129.001 = 38,4 %	» »

Ce sont les industries du textile, de l'habillement, de l'horlo-

gerie et des produits alimentaires qui occupent le plus de main-d'œuvre féminine. Dans les différentes branches de ces quatre industries, la proportion des femmes est la suivante:

Industrie textile	60.014 = 66 %	de tous les occupés
» de l'habillement	25.532 = 71 %	» »
» horlogère	14.571 = 43 %	» »
» alimentaire	11.492 = 45 %	» »

Le reste, soit 17.392 femmes et jeunes filles, se répartit sur l'ensemble des autres industries. Cette statistique remontant déjà à plus d'une année, il est probable que les effectifs féminins se sont encore accrus avec la reprise des affaires.

Les inspecteurs des fabriques reconnaissent que la semaine de 48 heures avec le samedi après-midi libre est un véritable bienfait pour la femme, particulièrement pour la mère de famille qui, à côté de son travail à la fabrique, doit faire son ménage et élever ses enfants. Cependant, un grand nombre d'entre elles est aujourd'hui soumise à la semaine de 52 heures. D'autre part, avec le système du travail à deux équipes, auquel les femmes se trouvent aussi astreintes, la journée de travail commence de grand matin ou se termine le soir très tard.

L'inspectorat du premier arrondissement cite deux fabriques dans lesquelles les ouvrières de la première équipe doivent prendre le train à 5 h. (ce qui veut dire qu'elles doivent se lever au moins à 4 h. 1/2) pour commencer à 5 h. 40; tandis que celles de la seconde équipe terminent le soir à 21 h. 20 et arrivent à la gare de départ à 22 h. 25. Dans un autre établissement, la première équipe travaille de 6 à 14 heures; la deuxième équipe de 14 à 22 heures. Ici, pour éviter en sus de ces horaires de travail un déplacement plus ou moins long, le personnel (une centaine d'ouvrières) a été recruté dans la localité même.

L'inspectorat du deuxième arrondissement cite le cas d'ouvrières d'une fabrique de tissage qui voulaient conserver, avec la semaine de 52 heures, le samedi entièrement libre. Après quelques semaines, elles y renoncèrent, se rendant compte qu'une journée de travail de 10 h. 1/2 était par trop longue.

Au sujet de la participation des femmes à la semaine de 52 heures, le Dr Wegmann, inspecteur du 3^{me} arrondissement, écrit ce qui suit:

On dit bien que 52 heures ne sont que quatre heures de plus par semaine, mais elles impliquent cependant que beaucoup de mères doivent chaque jour quitter plus tôt la maison ou y reviennent le soir plus tard. Dans beaucoup de cas, cela veut dire qu'aussi les petits enfants doivent se lever plus tôt et, le soir, attendre plus longtemps la mère. Sans doute la ménagère et mère accepte volontiers le gain supplémentaire, quand il en résulte un, avec la semaine de 52 heures, mais beaucoup préféreraient pouvoir vouer ces quatre heures à la famille, aux enfants. Dans les préoccupations industrielles on ne saisit pas toute la portée de ces choses, on ne pense pas assez que beaucoup de ménagères et de mères ont un long chemin à faire pour se rendre au travail et en revenir.

Mais en plus de la semaine de 48 ou de 52 heures, beaucoup d'ouvrières sont astreintes à faire des heures supplémentaires. A ce sujet, les rapports des inspecteurs des fabriques fournissent des chiffres impressionnants. Le Dr Rauschenbach, inspecteur du 2^{me} arrondissement, mentionne que, dans l'industrie de la paille (tressage de paille pour chapeaux), des prolongations de 10 et même de 12 heures par semaine, pour une grande partie du personnel féminin, ne sont pas rares. Ceci fait une durée de travail de 62 à 64 heures par semaine. Et, ajoute l'inspecteur, tout cela avec la soi-disant rigidité de la semaine de 48 heures!

Il en est de même avec le travail de nuit, bien que celui-ci soit, en vertu de l'article 65 de la loi sur le travail dans les fabriques, formellement interdit pour les femmes. Le Dr Isler (quatrième arrondissement) écrit à ce sujet:

Lors de violations des prescriptions légales concernant la durée du travail, la main-d'œuvre féminine est, dans de très nombreux cas, prise à contribution.

Dans un cas, un fabricant de broderie fit travailler, pendant des semaines, 13 ouvrières jusqu'à 11 heures du soir. Dans un autre cas, un fabricant fit travailler 3 ouvrières jusqu'à 1 heure du matin. Un troisième engagea 12 de ses ouvrières à faire, pendant plusieurs semaines, 5 à 6 heures supplémentaires par jour, c'est-à-dire à tra-